



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

17 FÉVRIER 2026
A 19 HEURES

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RESSOURCES HUMAINES

- 1 - Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité
- 2 - Tableau théorique des effectifs permanents 2025 : Modifications

